

**Sujet :** [!! SPAM] [INTERNET] Non à la centrale d'emrobé à chaud

**De :** Marie-Christine Van Nuffel <mititinvn@gmail.com>

**Date :** 04/10/2019 18:43

**Pour :** pref-enrobage-roquefortcorbieres@aude.gouv.fr

Madame, Monsieur Le Préfet,

Je vous demande de ne pas autoriser l'installation de la centrale à Roquefort-des-Corbières svp pour les raisons suivantes :

- préservation de la santé des habitants, petits et grands : risque de cancer des poumons puisque la pollution d'air est devenu la cause mortelle n°1
- la nullification de la cultivation biologique/responsable
- les effets négatifs sur le tourisme dans la Commune
- la perte de valeur de l'immobilier
- le problème écologique puisque Lésignan est à 50 km de Roquefort et prévoit donc un abus important de circulation du point de fabrication au point de destination

Je compte sur votre sens de responsabilité pour interdire cette implantation à Roquefort-des-Corbières.

Veuillez accepter mes salutations respectueuses,

Marie-Christine Van Nuffel